



GUIDE OFFICIEL



















SOMMAIRE



Le mot du Président		3
L'historique de l'épreuve		4
Retour sur l'édition 2018	5	- 6
Les cartes (départ, parcours, arrivée, accès)8	-9	+ 12-1
L'itinéraire – horaire	.0 -	- 11
Les plans des sites de départ et d'arrivée	4 -	15
Les coordonnées de l'organisation	1	7
L'organigramme, les véhicules	18	8
La permanence, la salle de presse	19	9
Les points particuliers	2	.0
Les recommandations, les hôpitaux	2	21
Le règlement particulier	- 2	23
Les équipes engagées	2	4
Le palmarès	2	.5
Le dossard vert	2	26
Les partenaires	2	7





LE MOT DU PRESIDENT

La 32ème édition du Tour de Rhuys cycliste offrira un très beau spectacle sportif en presqu'île de Rhuys, et sera l'occasion de valoriser le cyclisme sur un territoire exceptionnel.

Notre traditionnelle classique de fin de saison permet chaque année aux meilleurs coureurs du grand ouest de briller à quelques semaines de la clôture, et à leurs coachs et dirigeants de vivre de belles émotions.

Inscrire son nom au palmarès n'est pas facile. Le profil de l'épreuve et l'allure très rapide pendant plus de trois heures favorisent le potentiel physique de routier-sprinteur. Ici, pas de bosses à fort pourcentage mais des pièges propres à la course cycliste. L'engagement et la concentration doivent être permanents. On ne gagne jamais le Tour de Rhuys par hasard!

Ce dimanche 22 septembre, le peloton multicolore s'étirera donc entre le sublime golfe du Morbihan et l'océan Atlantique, deux richesses du secteur. Nous sommes très fiers de proposer un parcours unique et de perpétuer l'organisation d'une course de haut niveau ici.

L'alternance des communes départ et arrivée chaque année est l'une des clés de la longévité du Tour de Rhuys qui maintient ainsi son attractivité auprès des acteurs locaux, toujours concernés par cet événement.

Un grand MERCI aux élus locaux qui soutiennent le Tour de Rhuys année après année, à nos fidèles partenaires privés et aux bénévoles dont l'action efficace et le dévouement permettent cette organisation de qualité.

Jérôme LAPPARTIENT

Président du Vélo Sport de Rhuys et de l'organisation



L'HISTORIQUE DE L'EPREUVE

Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 d'une idée du bureau du Vélo Sport de Rhuys, alors présidé par Joseph Lappartient, lequel a dirigé son organisation lors des trois premières éditions avant que l'épreuve, annulée en 1990, soit relancée par Jean-Claude Volant.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuys, proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuys.

Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser les communes et leurs comités des fêtes, d'animations et de quartiers respectifs, pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs. Le trafic automobile peut être encore important un dimanche à cette époque de l'année.

Coté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre l'inégalable golfe du Morbihan et l'océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 45,513 km/h réalisée par Luc Tellier, vainqueur en 2014, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Il a d'ailleurs accueilli il y a cinq ans la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 FFC et retrouve depuis lors un second souffle en terme de participation.

Plusieurs lauréats évoluent aujourd'hui chez les professionnels, nous aimons le rappeler : Julien Simon (2007, Le Hézo), Angélo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint Armel), Thibault Ferasse (2015, Saint-Gildas de Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc).

Le Tour de Rhuys est désormais très ancré localement et bénéficie ainsi du soutien de partenaires fidèles et solides : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre de beaux moments de sport.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, sous la présidence de Jérôme Lappartient depuis 2008, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un évènement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs.

L'héritage a été préservé!

L'ÉDITION 2018

LE TOUR DU PARC - SARZEAU

LE VAINQUEUR



Clément ORCEAU
VENDEE U – PAYS DE LA LOIRE

145 KM MOYENNE = 45,356 KM/H (2^e meilleure moyenne) **LE PODIUM**



1- Clément ORCEAU

VENDEE U – PAYS DE LA LOIRE

2- Damien RIDEL

US SAINT-HERBLAIN

3- Cyrille PATOUX

VC PAYS DE LOUDEAC

RETOUR EN IMAGES SUR L'EDITION 2018







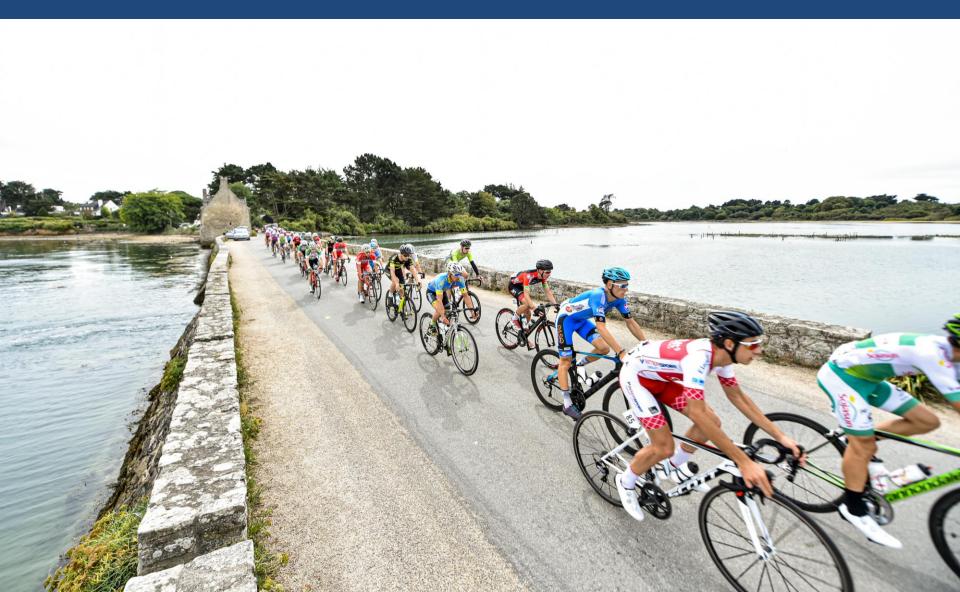






Le cyclisme de haut niveau dans un cadre exceptionnel

LE 32ème TOUR DE RHUYS Cartes et itinéraire-horaire



LA CARTE DU DÉPART

ARZON – PORT DU CROUESTY

- > Présentation des équipes de 12h05 à 13h05
- ▶ Départ fictif à 13h15 Maison du Port/Place des Huniers
- > Parcours neutralisé de 1,400 km
- > Départ réel à 13h18 face à la Butte de César sur la RD780









LA CARTE DU PARCOURS



L'ITINÉRAIRE - HORAIRE



KILON	METRES		HORAIRE			
parcourir	Parcourus	ITINERAIRE	Moyenne de la course			
A p	Par			45 KM/H	43 KWH	
		DEPART FICTIF - PLACE DES HUNIERS - MAISO		13H15	13H15	
144,0	0,0	DEPART REEL LANCE - D.780 juste avant la But		13H18	13H18	
141,6	2,4	Giratoire du Net sur D.780	2ème sortie	D.198	13H21	13H21
138,4	5,6	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée		Sprint SAUR	13H25	13H26
137,7	6,3	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Centre bourg	A gauche		13H26	13H27
137,3	6,7	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Carrefour D.198	A droite	D.198	13H27	13H27
132,1	11,9	Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780	1ère sortie	D.780	13H34	13H35
131,3	12,7	Giratoire de Kergroës sur D.780	2ème sortie		13H35	13H36
130,1	13,9	Kerblanquette	A droite	D.198	13H37	13H37
124,1	19,9	Penvins	A gauche	D.199	13H45	13H46
122,8	21,2	Giratoire des 4 chemins - 1er passage	2ème sortie		13H46	13H48
119,8	24,2	Belle-Croix - 1er passage	A droite	D.199a	13H50	13H52
117,8	26,2	Balanfournis - 1er passage (début 1ère boucle)	Tout droit	D.195	13H53	13H55
116,3	27,7	LE TOUR DU PARC – Giratoire Bois de la Salle	1e sortie-D.324	Sprint SAUR	13H55	13H57
115,2	28,8	Pont de Banastère - 1er passage	Tout droit		13H56	13H58
113,2	30,8	Giratoire des 4 chemins - 2ème passage	1ère sortie	D.199	13H59	14H01
110,2	33,8	Belle-Croix - 2ème passage	A droite	D.199a	14H03	14H05
108,2	35,8	Balanfournis – 2ème passage (début 2ème boucle)	Tout droit	D.195	14H06	14H08
98,6	45,4	Balanfournis – 3ème passage (fin 2ème boucle)	A gauche	D.195	14H19	14H21
90,1	53,9	SURZUR (Giratoire sur D.20)	1ère sortie	D.20	14H30	14H33
89,0	55,0	SURZUR (Carrefour sur D.183)	Tout droit	Sprint SAUR	14H31	14H35
83,8	60,2	La Croix de Kermarch (Giratoire sur D.780)	V.C.	14H38	14H42	
82,6	61,4	LE HEZO (Mairie)	A g D.310	Sprint SAUR	14H40	14H44
80,9	63,1	SAINT ARMEL (Bourg)	Tout droit	V.C.	14H42	14H46
79,8	64,2	Près Le Vandour	Tout droit	Sprint SAUR	14H44	14H48
78,4	65,6	Giratoire de Saint Colombier sur D.780	1ère sortie	D.780	14H45 14H52	14H50
73,2	70,8	Giratoire de Kergroës V.C.				14H57
71,9	72,1	Côte de Kergorange	Tout droit		14H54 14H56	14H59
70,4	73,6	Côte de Trévenaste Tout droit				15H01
68,7	75,3	Côte de La Grée Saint-Jacques	Tout droit		14H58	15H03
67,1	76,9	Côte du Cossai	Tout droit		15H01	15H05
64,6	79,4	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Rue Saint Goustan	A droite	D =00	15H04	15H09
59,6	84,4	Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780	2ème sortie	D.780	15H11	15H16
59,1	84,9	SARZEAU - Rue de la Madeleine - Ligne d'arrivée		Sprint SAUR	15H11	15H16
57,6	86,4	Giratoire rue Cie du Cne Jacky Thomas – D.780	2ème sortie	D.780	15H13	15H19
56,5	87,5	Carrefour D.780 – V.C.	A droite	V.C.	15H15	15H20
54,8	89,2	Brillac	Tout droit		15H17	15H22
52,5	91,5	Le Logeo (petit giratoire) A gauche		D 700	15H20	15H26
50,8	93,2	Giratoire du Net sur D.780	1ère sortie	D.780	15H22	15H28
48,9	95,1	Carrefour D.780 - D.198	A droite	D.198	15H25	15H31
46,4	97,6	Kerners	Gauche/Droite		15H28	15H34
44,7	99,3	ARZON - Rue des Ajoncs	Tout droit Tout droit	Sprint SAUR	15H30	15H37
43,8	100,2	ARZON (Centre)		D.780	15H32	15H38
43,2	100,8 104,5	Giratoire du Not sur D 780	4ème sortie 2ème sortie		15H32	15H39
39,5 38,8	104,5	Giratoire du Net sur D.780 Près La Saline - Entrée circuit final	D.198	15H37 15H38	15H44 15H45	
36,3	105,2	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée - Dél	15H42	15H48		
0,0	144,0	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - ARRIVEE (après 5 to		Sprint SAUR	16H30	16H39
0,0	144,0	HOART-GILDAG-DE-RITOTO - ARRIVEE (apres 5 to	Jui 3 UC 1,230 K	any	101130	101133



LE CIRCUIT D'ARRIVÉE



- Arrivée rue de Guernevé entre 16h30 et 16h39
- ➤ Ligne droite finale de 100 m, largeur 5,50 m après une montée de 900 m à 3,2 %
- > 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée vers 13h25
- Entrée sur le circuit final vers 15h40
- Passage ligne d'arrivée début 1er tour vers 15h42 après 107,750 km en ligne
- > 5 tours de circuit de 7,250 km à couvrir = 36,250 km

COURSE D'ATTENTE RÉSERVÉE AUX LICENCIÉS PASS'CYCLISME :

2 départs regroupant les catégories :

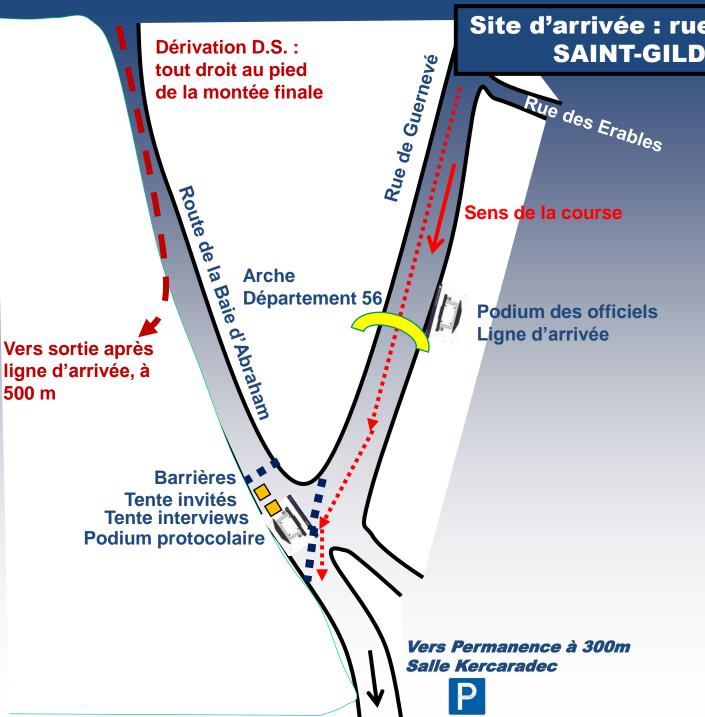
D1-D2 à 13h30 pour 9 tours de 7,250 km = 65,250 km D3-D4 à 13h31 pour 8 tours de 7,250 km = 58,000 km Arrivée vers 15h05



CARTES D'ACCES AU SITE D'ARRIVEE



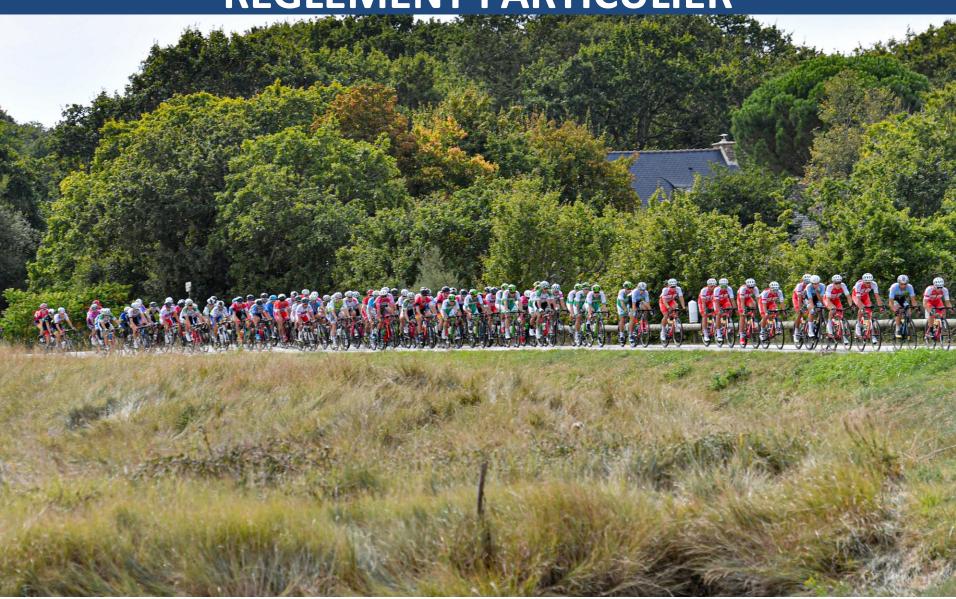




Site d'arrivée : rue de Guernevé **SAINT-GILDAS-DE-RHUYS**



DETAILS D'ORGANISATION REGLEMENT PARTICULIER



Composition du bureau du club organisateur Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 68ème année d'existence

VELO SPORT DE RHUYS

Président
Vice président
Secrétaire gal
Secrétaire adjoint
Trésorière gale
Trésorière adjointe
Membres

LAPPARTIENT Jérôme – 28, rue de la Grée du Loc 56450 THEIX-NOYALO – jerome.lappartient@wanadoo.fr

ROBIC Yann – 108, Duer 56370 SARZEAU – yannrobic@wanadoo.fr

LE GAC Lionel – 103, rue Benjamin Roysard 56000 VANNES

MOUSSET Jacques – 18, rue Pont Ar Lenn Banastère 56370 SARZEAU

CHEURET Céline - La Cour - Route de Penvins 56370 SARZEAU

GUILLEMOT Mylène – 28, rue de la Grée du Loc 56450 THEIX-NOYALO

HINDRE Céline – 15 route de Kergoff 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

JACOB Christian – Le Spernec 56370 SARZEAU LAPPARTIENT Stéphanie – Duer 56370 SARZEAU

LESUEUR Lionel – 4, rue de Pesketaour 56370 SARZEAU – lesueur.lionel@orange.fr

Coordonnées téléphoniques, e-mails des principaux responsables de l'organisation

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@wanadoo.frjerome.lappartient@wanadoo.fr

RESPONSABLE SECURITE – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – lesueur.lionel@orange.fr

ACCUEIL VIP - Sylvie Burguin: 06.98.63.70.20 - guy.seveno@gmail.com

COURSE – PROTOCOLE – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – ygueguen@centreculinaire.com

DECLARATION PREFECTORALE – Lionel Lesueur : 06.09.56.22.50 – lesueur.lionel@orange.fr

LOGISTIQUE DEPART - Dominique Trémaudan: 06.09.23.92.28 - dtremaudan.artisan@wanadoo.fr

LOGISTIQUE ARRIVEE – Yannick Guéguen : 07.76.32.52.23 – ygueguen@centreculinaire.com

PILOTES - RADIO TOUR - Joseph Lappartient: 06.14.34.35.78 - jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES - Guy Séveno : 07.51.67.75.72 - guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE - PERMANENCE - Yann Robic: 06.89.56.01.75 - yannrobic@wanadoo.fr

RESTAURATION BENEVOLES – Christian Jacob: 06.31.34.39.50 – christian.jacob669@orange.fr

SECRETARIAT GENERAL - Lionel Le Gac: 06.38.43.47.26 - lionel.legac@gmail.com

SECURITE EN COURSE & SIGNALEURS - Thierry Jambou: 06.78.29.29.15 - jth1@orange.fr

TRESORERIE - Mylène Guillemot : myl.guillemot@gmail.com



ORGANIGRAMME

L'équipe organisatrice

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT **Course (Yannick GUEGUEN)** Sites et logistique

Relations équipes **Guv SEVENO Relations arbitres** Joseph LAPPARTIENT

Relations presse Guy SEVENO Permanence sportive Yann ROBIC

Responsables pilotes Vincent GLOAGUEN

Speaker officiel Jean GILLET

Speaker radio tour Joseph LAPPARTIENT

Dr. Pierre-Yves TREGUER Médecin **Lionel CARADEC** Photo-finish

Saisie classements Yann ROBIC

Ardoisière

Photographe officiel **Bruno PERREL**

Christian MEHEUT (VITTA) Radios/Assistance François LARVOR

Le collège arbitral

Infos course-podium Patrick LAUTRAM, Gérard LEMAITRE

Course d'attente

Président du jury

Membre du jury

Membre du jury

Juge à l'arrivée

Ouverture

Patrice TEFFAINE Ludovic JOUAN

Lénaïa RIO

Carole DAGORNE

Jérôme BIHOUEE

Stéphane LE CLAINCHE

Arbitre à moto

Arbitre à moto

Site de départ

Site d'arrivée

Restauration

Accueil VIP

Fléchage/Déflechage

Régulation départ

Vente programmes

Présidente du jury course d'attente Lénaïg RIO

Valériane MOSIN

Amélie LORIC

Les voitures, chauffeurs et passagers

Vincent GLOAGUEN & Lionel LE GAC Direction Invités

Président du jury Arnaud ROBIN, Jo LAPPARTIENT, Patrice TEFFAINE **Arbitre avant** Julien GLOAGUEN & Christophe LE DASTUMER Arbitre arrière Samuel GICQUEL & Marc LEFORESTIER Juge à l'arrivée

Ludovic MAINGUY & Bruno CHARUEL Arnaud LE PALLEC & Dr. Pierre-Yves TREGUER

Médecin Christian MEHEUT & François LARVOR (méca.) Assistance neutre 1

Guy GEORGES + Joël LE TRIONNAIRE (EC PLUVIGNER) Assistance neutre 2 TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS **Ambulance**

Pré ouverture Jean ROBIC

(VSR)

Sécurité (L. LESUEUR / T. JAMBOU) (D. TREMAUDAN/Y. GUEGUEN)

Responsable sécurité **Dominique TREMAUDAN** Responsable signaleurs Thierry JAMBOU **Jacques MOUSSET**

Christian JACOB Voiture pré ouverture Yannick GUEGUEN

Lionel LESUEUR **Antoine CADO**

Déclarations officielles Fourgon balai

Lionel LESUEUR Lionel LESUEUR Jean ROBIC

Marcel LAURENT

Michel JOUBIOUX Jean-Pierre LE GOFF, Jean LE FLOC'H, Guy LE GARS, Dominique LORIC

Maryvonne LE DIRACH **Anne LAPPARTIENT**

Christian JACOB

SvIvie BURGUIN

Marcel LAURENT

Geneviève JACOB

Michelle LAPPARTIENT

Communes de Arzon et Saint-Gildas-de-Rhuys

Les pilotes motos

Informations course Eric NAËL Arbitre avant Sylvain RONDOUIN Arbitre arrière **Patrick BERET**

Ardoisier Dominique TREMAUDAN (VSR) Alex LE CADRE

Photographe Guidage circuit Thierry JAMBOU (VSR)

Premiers secours Franck CARVENNEC (VSR) Sécurité (tous ABEC) Didier JULE

Jean-Gildas TOUZE Maurice PIHAIN

Philippe MICHELO **Quentin NICOLAS Dominique ROLLAND** Bruno RICHARD

18

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

Lucien JALU

PERMANENCE DE DEPART

ARZON – PORT DU CROUESTY – MAISON DU PORT (près Office de tourisme)



Salle principale

Ouverture de la Permanence : de 10H30 à 12H45

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants : de 10H30 à 11H30

Réunion des directeurs sportifs : à 11H45 au même endroit

PERMANENCE D'ARRIVEE - SALLE DE PRESSE - LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS – SALLE COMMUNALE DE KERCARADEC – ROUTE DE KERCARADEC

Sous le grand chapiteau installé devant la salle

Ouverture : de 16H00 à 18H00



POINTS PARTICULIERS

Le parcours, long de 144 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 107,750 km à travers les communes de la Presqu'île de Rhuys, plus Le Hézo et Surzur puis de 5 tours d'un circuit de 7,250 km à Saint-Gildas-de-Rhuys soit 36,250

Passages délicats:

- > Km 17,5 : îlots directionnels avec léger dévoiement de la chaussée, commune de Sarzeau
- > Km 27,0 à 28,8 + 36,6 à 38,4 : 4 rétrécissements ponctuels de la chaussée dus à la présence de chicanes, commune de Le Tour du Parc
- > Km 54,5 à 55,5 : Traversée de Surzur comprenant des aménagements de voirie urbaine et des rétrécissements
- > Km 61,4 : Virage serré à gauche dans Le Hézo, à côté de l'église
- > Km 90,1 : Passage étroit sur le pont du Lindin, commune de Sarzeau
- > Km 96,1 : Rétrécissement dans le village de Béninze, commune de Arzon
- > Km 97,6 : Gauche Droite dans le village de Kerners, commune de Arzon
- > Km 99,8 à 100,2 : Ralentisseur prononcé à l'entrée de Arzon dans une rue en faux-plat descendant puis court passage en pavés dans le bourg
- > Circuit final : 500 m avant la ligne d'arrivée : léger 'S' avec léger rétrécissement ; 1 km après la ligne : 2 petits giratoires successifs désaxés

Revêtement routier déformé par endroits: Km 48,4 à 53,9 (avant Surzur) – 55,5 à 60,0 (après Surzur) – 61,0 à 61,5 (dans Le Hézo)



ur Rhuys cycliste

Tour Rhuys cycliste

SECURITE ET RECOMMANDATIONS

> La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 180 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et dix à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).

Sur le circuit final de Saint-Gildas-de-Rhuys, cinquante signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.

- > Un dispositif ambulant avec voiture en pré ouverture et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- > Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne. Une moto « premiers secours » pilotée par un pompier professionnel complète le dispositif.
- > Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.

Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2019 de la FFC en cours de validité.

L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.

> La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à six reprises :

- du km 0 au km 2,4 = 2,4 km

- du km 65,6 au km 70,8 = 5,2 km

- du km 93,2 au km 95,1 = 1,9 km

- du km 11,9 au km 13,9 = 2,0 km

- du km 86,4 au km 87,5 = 1,1 km

- du km 100,8 au km 104,5 = 3,7 km

Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.

- > Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 22 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- > Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

HÔPITAUX

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél.: 02.97.01.41.41 (accueil) - 02.97.01.41.30 (urgences)

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « Tour de Rhuys » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuys », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 22 septembre 2019.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1ère et 2ème catégories et aux juniors surclassés par la direction technique nationale.

L'engagement individuel est autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 (dernier alinéa) du règlement FFC, le nombre de coureurs par structure est de 12 au maximum. Une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

La participation des équipes continentales UCI françaises (uniquement) est autorisée.

ARTICLE 4. PERMANENCE

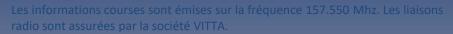
La permanence de départ se tient le dimanche 22 septembre 2019 de 10H30 à 12H45 sur le site de départ à la Maison du Port du Crouesty à Arzon, à côté de la ligne de départ.

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 22 de 10H30 à 11H30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H45 le dimanche 22 septembre 2019 et aura lieu à l'intérieur de la Maison du Port.

La permanence d'arrivée se situera sous le grand chapiteau installé devant la salle Kercaradec, route de Kercaradec à Saint-Gildas-de-Rhuys, environ 300 m après la ligne d'arrivée. Elle sera ouverte de 16H00 à 18H00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR



ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen d'une voiture de la société VITTA et d'une autre du club EC Pluvignoise. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 107,700 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée (21,750 km), sauf autre décision prise par le jury.

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la règlementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 7,250 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.012 du règlement FFC, la course étant ouverte aux individuels, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes entre les coureurs , y compris d'un même club, n'est pas autorisé. Toute entraide mécanique entre coureurs entraine leur mise hors course immédiate.



ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 32^{ème} Tour de Rhuys avec remise de prix au protocole :

<u>Challenge SAUR des sprints intermédiaires</u> qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire):

Km 5,6 : Saint-Gildas-de-Rhuys Km 64,200 : Saint-Armel

Km 27,7 : Le Tour du Parc Km 84,900 : Sarzeau

Km 55,0 : Surzur Km 99,300 : Arzon

Km 61,4 : Le Hézo Km 107,7 : St-Gildas-de-Rhuys

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.



ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :



- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000
- Le premier coureur de la 2^{ème} catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le coureur Breton* le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique
- * de nationalité française licencié, résident ou né en Morbihan/Bretagne

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la salle Kercaradec, à St-Gildas-de-Rhuys.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt cinq premiers coureurs classés :

1 ^{er}	246	6 ^{ème}	85	11 ^{ème}	21	13 ^{ème}	14
2 ^{ème}	183	7 ème	67	12 ^{ème}	20	14 ^{ème}	14
3 ^{ème}	146	8 ^{ème}	55	13 ^{ème}	18	15 ^{ème}	14
4 ^{ème}	122	9 ^{ème}	37	14 ^{ème}	17	16 ^{ème}	12
5 ^{ème}	98	10 ^{ème}	24	15 ^{ème}	15	20 ^{ème}	12

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

LES EQUIPES DE DIVISIONS NATIONALES ENGAGEES





FYBOLIA

FYBOLIA (DN 3)

zanello

(DN 3)







VITAL

VC PAYS DE LOUDEAC

(DN 1)





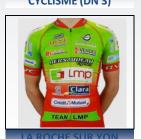
COTES D'ARMOR C. – MARIE MORIN (DN 1)



UC CHOLET 49 (DN 2)



CYCLISME (DN 3)



VENDEE CYCL. (DN 3)



UC NANTES
ATLANTIQUE (DN 1)



(DN 2)



US SAINT-HERBLAIN (DN 3)





PALMARES DE L'EPREUVE DEPUIS SA CREATION EN 1987

Tour Rhuys cycliste

									U LIU LO
Année	Départ	Arrivée	Distance	Moyenne			2ème	3ème	1er 2 / Rég. / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y. LE CORRE	RIVIER	GUEGUAN	
1988	Arzon	Sarzeau				C.C. PLANCOËT G. BIGOT	VELOCE VANNETAIS G. DANO	VELOCE VANNES W. MILLOUX	
1900	AIZOII	Saizeau				U.S. CRETEIL	A.S.K. HENNEBONT	A.C. QUESTEMBERT	
1989	Arzon	Sarzeau				R. COQUEN	S. LAUNAY	S. CORLAY	S. VOLANT
						A.S.K. HENNEBONT	VELOCE VANNETAIS	V.C.P. LORIENT	V.S. RHUYS
1990	NON	ORGANISE							
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,521	91	R. CADOU	P. GUEGUAN	J.F. RIVIER	P. GUEGUAN
						A. C. TREGUNC	VELOCE VANNETAIS	M.C.C. PAYS AVEN	VELOCE VANNETAIS
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,426	115	E. LE BRETON	H. GUILLAUME	C. MASSE	N. FILLAUD
1993	Arzon	Sarzeau	111.000	37,367	160	V.C. PONTIVY C. MASSE	V.C. PONTIVY R. MEREL	V.S. QUIMPER H. GUILLAUME	V.C. LUCEEN E. LE SCIELLOUR
1995	AIZOII	Jaizeau	111,000	31,301	100	V.S. QUIMPER	U.S. SAINT HERBLAIN	U.C.K. VANNES	E.C. EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,923	127	R. COQUEN	G. LE RET	M. FEIPELER	G. LE RET
		_	,	,		A.S.K. HENNEBONT	U.C. AURAY	ASPTT ST BRIEUC	U.C. AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,693	142	S. ROSELIER	S. GICQUEL	C. MALHERBE	Y. NEVO
_						A.S.K. HENNEBONT	C.O.C. FOUGERES	U.C. JOSSELIN	V.C LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,125	70	F. PELTIER	P. MOORE	R. COQUEN	C. JICQUIEAU
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,837	151	A.S.K. HENNEBONT B. REDONDO	C.C. BLAVET P. LEGREE	A.S.K. HENNEBONT M. CLAIN	V.S. RHUYS M. GRIGOLETTO
1997	AIZOII	Saizeau	123,000	43,031	131	U.C.K. VANNES	U.C.L. HENNEBONT	U.C. LIANCOURT	V.C. PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas	128,700	42,009	162	F. PELTIER	A. HUE	S. HERIQUET	E. BERTHOU
		de Rhuys	-,	,		A.S.K. HENNEBONT	C.O.C. FOUGERES	U.C.L. HENNEBONT	B.I.C. 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T. WASZKIEWICZ	S. LE GUELVOUIT	D. RYO	
			-,			U.S. PONTCHATEAU	A.S.K. HENNEBONT	VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,625	114	Y. MARIE	E. GICQUEL	P. LE BARBIER	A. LE BOULANGER
	0.1.0011			10.001		U.S. LA GACILLY	A.S.K. HENNEBONT	V.C. DINAN	V.S. RHUYS
2001	Saint Gildas	Le Hézo	120,600	40,881	84	R. COQUEN	A. ABBE	P. LE BARBIER	A. ABBE
0000	de Rhuys	0:44	100 100		400	A.S.K. HENNEBONT	U.C. LAMBALLE	A.S.K. HENNEBONT	U.C. LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D. LE ROCH V.C. PONTIVY	F. LUBERT A.S.K. HENNEBONT	A. PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas	120,700		76	J. HERVIO	D. JEGO	A. HOUSSIN	A. LE GALUDEC
2000	Garzoad	de Rhuys	120,100		70	O.C. LOCMINE	E.C. QUEVEN	HENNEBONT CYCL.	VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,614	100	D. JEHANNO	D. CORFMAT	N. ETIENNE	D. LAPPARTIENT
						E.C. QUEVEN	O.C. LOCMINE	VELOCE VANNES	V.S. RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,925	89	D. LE ROCH	J. POTTIER	J. OZOLS	J.B. HEDAN
						A.C. LANESTER 56	A.S.P.T.T. RENNES	U.C.K. VANNES	S.C. MALESTROIT
2006	Saint Gildas	Arzon	125,500	43,201	100	C. MAHE	S. ABADIE	F. LANCON	J. LORIC
	de Rhuys					B.I.C. 2000	O.C. LOCMINE	U.C.K. VANNES	O.C. LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,892	98	J. SIMON	F. LANCON	T. MACE	X. TREHIN
						SUPER SPORT 35	UCK VANNES	VENDEE U	E.C. EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,984	67	R. LE GOFF	P. PAYEN	A. MADEC	F. LE COGUIC (J)
		0.1.001		10.00=		A.C. LANESTER 56	U.S. LA GACILLY	COTES ARMOR CYC.	V.C. PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas	128,500	43,807	99	S. LE VESSIER	F. SCHMIDT	L. PICHON	F. LE COGUIC (J)
0040	1 - 114	de Rhuys	400.000	40.077	00	V.C. PONTIVY	COTES D'ARMOR CYC.	V.C.P. LORIENT	V.C. PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,077	66	F. LANCON	S. VILCHEZ	L. POILVET	S. TANGUY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43.161	63	BIC 2000 A. TULIK	V.C. PONTIVY F. MALLEGOL	U.C. BRIOCHINE F. LANCON	V.C. PONTIVY S. MARTIN
2011	Samt Annei	Alzon	159,000	43,101	03	VENDEE U - PDL	BIC 2000	BIC 2000	SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas	Le Tour du Parc	158,000	45,431	57	V. RAGOT	J. JEGOU	F. SEIGNEUR	M. LE GAL
2012	de Rhuys	Le loui du Faic	136,000	40,431	31	V.C.P. LOUDEAC	BIC 2000	ASPTT RENNES	A.C. LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43.007	59	M. CAM	R. DEQUIPPE	R. GUYOT	S. BOURGOUGNON
2013	Oarzeau	Odini Anno	134,000	40,007	- 55	BIC 2000	U.C. NANTES-ATL.	VENDEE U - PDL	A.C. BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165.000	45.513	126	L. TELLIER	P. MARCEL MILLET		C. RUSSO
2014	Jann Annel	Saizeau	100,000	+0,010	120		-		
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas	154.000	43.010	106	V.C.P. LOUDEAC T. FERASSE	A.C. BISONTIN B. LE MONTAGNER	C.M. AUBERVILLIERS R. CARDIS	CHARVIEUX CHAVAGN. N. PRIMAS
2015	Le Tour du Parc	de Rhuys	154,000	43,010	106		U.C. NANTES-ATL.	VENDEE U - PDL	N. PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas	Le Tour du Parc	135,000	44,222	46	U.C. NANTES ATL. J. MOTTIER	C. MARY	M. JEANNES	C. GAUVIN
2010	de Rhuys	Le rour du Parc	133,000	44,222	40	V.C.P. LOUDEAC	SOJASUN ESPOIR ACNO		TEAM SOJASUN CYC.
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44.694	109	L. TELLIER	T. POUGET	Y. GUYOT	J.L. LE NY
2017	Janik Allilel	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	144,000	44,034	109	V.C.P. LOUDEAC	LAVAL CYCLISME 53	E.C. ARMEE DE TERRE	O.C. LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,355	133	C. ORCEAU	D. RIDEL	C. PATOUX	H. CHANDEMERLE
2010	Lo rour du r'arc	Gaizcad	170,000	10,000	100	VENDEE U – PDL	US SAINT HERBLAIN	V.C.P. LOUDEAC	V.C. QUINTIN
_			I			VENDER U - PDL	US SAINT HERBLAIN	V.O.F. LOUDEAU	V.C. QUINTIIN

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER



Prix du dossard vert

récompensant lors de la cérémonie protocolaire le coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010). Faisons évoluer ensemble les mentalités et les comportements.



NOS PARTENAIRES





NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





















NOS PARTENAIRES PRIVÉS











ET MATERIAUX













SUPER U Sarzeau

32^{ème} EDITION DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019





